



Programme SEV "Suivi des Enfants Vulnérables" de 0 à 7 ans

Votre enfant est inclus dans le RÉSEAU PÉRINATAL DU VAL D'OISE

À QUI S'ADRESSE LE DISPOSITIF SEV ?

Le "Suivi des Enfants Vulnérables" est destiné aux nouveau-nés hospitalisés à la naissance en raison de :

- une grande prématurité
- un faible poids de naissance
- une pathologie néonatale

COMMENT SE PASSE L'INCLUSION ?



Votre enfant a été hospitalisé à la naissance et a nécessité des soins spécifiques.

Avec votre consentement, votre enfant a été inclus dans le Réseau **RPVO**. Le suivi médical s'organise alors jusqu'à ses 7 ans et l'équipe de coordination vous accompagne tout au long de son parcours. Ce suivi n'est pas obligatoire et une sortie de réseau est possible à tout moment



QUEL COÛT ?

La plupart des consultations sont remboursées par :

- ✓ la **Sécurité Sociale** ou **AME**
- ✓ votre complémentaire (**mutuelle / C2S**)

⚠ Si vous n'avez pas de complémentaire, un reste à charge peut vous être demandé.

POURQUOI UN SUIVI SPÉCIALISÉ ?

Pour vérifier les étapes de sa croissance et de son développement, telles que :

- **sa motricité, son langage,**
- **ses apprentissages,**
- **son comportement.**



Ce parcours de soins permet de :

- Repérer et prendre en charge précocement d'éventuelles difficultés,
- Proposer une orientation adaptée à ses besoins vers d'autres professionnels, consultations ou structures spécialisées.

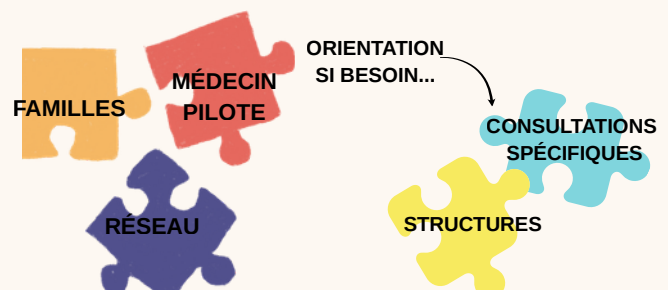
PAR QUI ?

Le suivi de votre enfant est réalisé par un médecin spécifiquement formé, appelé "Médecin Pilote".

Il effectue les consultations de suivi et fait la liaison avec les autres professionnels si besoin.

Ce suivi spécialisé ne remplace pas le suivi médical habituel de votre enfant par votre pédiatre ou médecin traitant.

UN SUIVI MÉDICAL COORDONNÉ



LE PARCOURS DE SUIVI

Médecin Pilote :
Contactez le n°:

Vos prochains RDV

4M (AC)
RDV Le :

9M (AC)
consultation facultative
RDV Le :

12M (AC)
RDV Le :

18M (AC)
consultation facultative
RDV Le :

24M (AC)
RDV Le :

3 ANS
RDV Le :

4 ANS
RDV Le :

5 ANS
RDV Le :

6 ANS
RDV Le :

7 ANS
RDV Le :

H INCLUSION
(après accord parental)

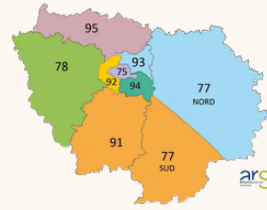


FIN DU PARCOURS

AC : correspond à l'âge corrigé de votre enfant s'il était né à terme (40SA+6) en cas de prématurité (utilisé jusqu'à ses 2 ans).



UNE ORGANISATION EN RÉSEAU



Le "Suivi des Enfants Vulnérables" est un programme régional financé par l'ARS-IDF (Agence Régionale de Santé Ile-de-France).

En Ile-de-France, les Réseaux Périnataux sont répartis par territoire et collaborent à l'échelle régionale.

Pour en savoir +



UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE



Une question ?
Votre situation change ?
Vous déménagez ?

Contactez-nous !

Audrey DIARRA : 06 44 74 62 51
Assistante de coordination

Maryse GODREAU : 07 55 60 52 31
Sage-femme coordinatrice

Laureline MATHIEU : 07 55 62 09 62
Coordinatrice pédiatrique

Thomas FÉVRIER : 09 83 80 80 12
Coordinateur administratif

INFORMATIONS



Un **dossier médical partagé sécurisé** et uniquement accessible aux professionnels habilités dans la prise en charge de l'enfant est utilisé. Afin de **coordonner sa prise en charge** dans le programme SEV, nous procédons aux traitements de données à caractère personnel notamment sensibles. Les données sont conservées jusqu'au 28 ans de l'enfant.

- Vous avez un droit d'accès, de modification et d'oppositions aux traitements de ces données, pour cela contactez la coordination de votre réseau.
- Pour toute demande d'accès au dossier médical de votre enfant, adressez-vous directement auprès du médecin pilote.